

# L'ACILOT

**Abonnement :**

Un an . . . . . fr. 2,50  
Six mois . . . . . » 1,30

**JOURNAL HEBDOMADAIRE**

**ON TRAITE A FORFAIT.**

**Annonces :**

par lignes, 20 centimes — Judiciaires, 2 francs  
Réclames, 1 franc.

**Un Projet de Canal.**

I.

A la suite d'une proposition développée par M. Lagasse, le conseil communal, dans sa séance du 19 novembre, a décidé d'envoyer au ministre compétent une députation chargée de solliciter la construction d'un embranchement reliant Nivelles au canal de Charleroi à Bruxelles.

Cette question n'est pas nouvelle : de nombreux projets ont été dressés depuis 1651 pour relier Nivelles au mouvement maritime de la Belgique : mais des circonstances malheureuses ont fait avorter chacune de ces propositions. L'état peu stable des affaires, les guerres continuelles qui ont désolé le pays, les rivalités de commune à commune et, disons-le aussi, le peu d'importance qu'avaient alors l'industrie et le commerce de notre ville, ont beaucoup contribué à laisser Nivelles dans cet isolement. Si tous ces projets ont avorté jusqu'ici, est-ce à dire que la nouvelle proposition de M. Lagasse doit subir le même sort? Faut-il, dès aujourd'hui, désespérer de sa réussite?

Nous aurions tort de le croire. Un grand pas a déjà été fait, et nous espérons que la démarche tentée par notre conseil communal aura pour effet de faire entamer immédiatement l'étude sérieuse de cet important travail.

Mais pour arriver au but, pour empêcher que tous les plans que l'on dressera n'aillent s'enterrer, comme tant d'autres, dans les cartons du ministère, il faut que d'autres efforts viennent se joindre à ceux de notre administration communale, et ces efforts doivent être tentés par ceux-là mêmes qui sont appelés à se servir de cette nouvelle voie de communication.

Il est du devoir de nos commerçants et de nos industriels d'examiner avec soin la question : qu'ils calculent, par exemple, la quantité de marchandises qu'ils pourraient recevoir ou expédier par le canal, le nombre de bateaux qui seraient employés annuellement à l'usage de chacun d'eux ; que l'on réunisse alors tous ces chiffres afin de pouvoir dire à l'Etat que notre trafic garantirait certainement un intérêt de 3 % au capital engagé, lequel peut être estimé à huit cent mille francs.

Voilà ce qu'il faut faire si l'on veut réussir. On dira peut-être : « A quoi bon tenter tous ces efforts, alors que tant d'autres ont échoué? »

Nous avons énuméré plus haut les circonstances diverses qui ont fait avorter les différents projets. Mais aujourd'hui est-il encore une seule de ces circonstances qui reste debout? La situation relativement calme du pays permet de mener à bonne fin ces travaux, qui coïncideront avec l'élargissement du canal actuel ; les communes rivales sont aujourd'hui satisfaites et enfin notre industrie et notre commerce ont acquis depuis quelques années une importance qui permet d'espérer un développement plus grand encore.

L'exemple de La Louvière est d'ailleurs frappant : La Louvière n'était qu'un hameau lorsqu'on creusa l'embranchement qui relie cette commune au canal de Charleroi à Bruxelles ; c'est aujourd'hui une ville industrielle de plus de 13.000 habitants. Cette extension rapide est la preuve des services qu'un canal est appelé à rendre à la région qu'il dessert.

Nous examinerons prochainement cette question sous différents points de vue ; nous montrerons les avantages que notre ville peut

retirer de la création de cette nouvelle voie de communication. Mais encore une fois, que tous ceux qui sont appelés à en profiter unissent leurs efforts à ceux de l'administration communale ; qu'il se forme un comité chargé d'étudier la question au point de vue du trafic commercial ; que l'on se réunisse, que l'on discute, que l'on se remue enfin, et nous pourrions alors espérer voir notre ville dotée de ce canal qu'on lui a refusé jusqu'ici.

CLIPOTIA.

**La Messe d'onze heures.**

Air de *Lu Samaritaine*.

Dépêchez-vous, car le temps presse :  
Voici l'heure de votre messe  
Et de la cloche vers l'autel,  
Madame, entendez-vous l'appel?  
Vous mettez vos gants dans la rue  
(Mainte fois la chose s'est vue) ;  
Dans la glace plus un regard,  
Ou vous arriverez trop tard.  
Ne soyez même pas surprise  
De trouver votre place prise.  
La messe d'onze heures, voilà } bis.  
La messe de gala.

L'église est pleine de fidèles ;  
C'est la messe des demoiselles  
Et je sais bien des jeunes gens  
Qui vont y brûler leur encens.  
Sur la pierre de marbre lisse  
Cette chaise à chaque instant glissé :  
Une toux discrète répond.....  
Et voilà comme on correspond !  
C'est ainsi que, les lèvres closes,  
On se dit les plus douces choses.  
La messe d'onze heures, voilà } bis.  
La messe de gala.

La grande nef est un parterre,  
Qu'à beaucoup d'autres je préfère,  
Un parterre aux charmantes fleurs,  
Mariant leurs fraîches couleurs.  
Montrez-moi plus brillante rose,  
Sous les feux du soleil éclosé,  
Que cette fille au chapeau vert,  
Qui tient son missel entr'ouvert...  
Et qui longuement examine,  
Le chapeau bleu de la voisine.  
La messe d'onze heures, voilà } bis.  
La messe de gala,

Onze heures et demie sonnent :  
Les redingotes se boutonnent,  
Et quelques plis trop insoumis  
Dans le droit chemin sont remis.  
« Allez-vous-en, la messe est dite » :  
Les hommes s'en vont au plus vite,  
Car après l'office il est bon  
D'aller boire un petit canon.  
Et l'on entend un bruit de foule,  
Un bruit de foule qui s'écoule....  
La messe d'onze heures, voilà } bis.  
La messe de gala.

C'est le moment, jeunes coquettes,  
De montrer vos belles toilettes :  
Sur la place bien des regards  
Vont vous percer comme des dards.  
Et ce seront, Mesdemoiselles,  
Sur vos rubans, sur vos ombrelles,  
Sur ceci, sur cela, sur tout,  
Des coutes à dormir debout.  
Entre nous, je sais à merveille  
Que vous rendez bien la pareille.  
La messe d'onze heures, voilà } bis.  
La messe de gala.

GAMIN.

**La Fête**

DE LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE.

Décidément, toutes nos fêtes réussissent : il semble qu'il y ait, entre les sociétés nivelloises, une émulation qui n'a pas toujours existé et dont elles sont les premières à ressentir les heureux effets ; le public, auquel on offre des programmes mieux choisis et plus alléchants qu'autrefois, se montre plus empressé à répondre aux invitations qu'on lui adresse ; nos fêtes y gagnent en éclat et en animation et chacun — invités et organisateurs — y trouve son bénéfice.

C'est ainsi que la fête de dimanche dernier, venant cependant après une longue série de concerts et de bals, a parfaitement réussi.

La société de gymnastique avait fort bien décoré la vaste salle de la Cave du Chapitre : des plantes et des trophées d'armes et de drapeaux tricolores en cachaient les murs, tout à fait nus d'ordinaire.

Les exercices par les membres élèves de la société formaient certes un des numéros les plus attrayants du programme : la correction, l'ensemble et la grâce des mouvements exécutés par ces enfants ont été beaucoup appréciés du public. Les applaudissements que les jeunes gymnastes ont recueillis s'adressaient, pour une bonne part, aux hommes dévoués et patients qui s'étaient chargés de leur instruction. Ils nous en voudront peut-être de les dévoiler ici ; mais s'ils croient devoir être modestes, nous croyons devoir, nous, être justes et c'est pourquoi nous félicitons MM. Fosséprez et Piron qui ont enseigné à ces enfants les divers mouvements si bien exécutés dimanche ; nous félicitons également M. Emile Dewinter qui a été leur premier professeur et dont la tâche n'a donc pas été la moins ardue.

MM. les gymnastes bruxellois se sont fait applaudir pour la correction tout à fait remarquable de leurs mouvements.

Quant aux nivellois, leur succès a été très vif et très mérité. Qu'ils nous permettent cependant quelques observations de détail : leur marche nous a paru pesante et peu dégagée ; nous aurions voulu voir plus de ces exercices de plancher qui plaisent tant au public et moins de ces exercices.... d'acrobatie — plutôt que de gymnastique — qui effrayent beaucoup de personnes, beaucoup de parents surtout. Ces derniers exercices ont encore un autre désavantage : ils fatiguent énormément les gymnastes et cette fatigue — qui était visible dimanche, notamment dans le travail aux barres — nuit à la bonne exécution des mouvements.

Nous avons du reste été heureux de constater les grands progrès qu'ont faits nos gymnastes depuis l'année dernière ; nous avons surtout apprécié, et le public a fait comme nous, leur maintien et leur discipline ; c'est donc de tout cœur que nous leur disons : Bravo et courage !

La partie musicale du programme a été fort goûtée : M. Godenne, le violoncelliste bien connu, semble ne plus pouvoir faire de progrès ; les morceaux qu'il a exécutés dimanche d'une façon admirable étaient de caractères tout différents. Dans sa première fantaisie, le *Désir*, il s'est montré virtuose accompli ; dans la *Sérénade* de Mazy et dans le *Caprice* de Dunkler, il nous a surtout charmés par la grâce et par la délicatesse de son jeu. Rappelé par les

applaudissements du public, il a enlevé, avec un brio tout à fait étonnant, la *Danse des Elèves*, cette espèce de mouvement perpétuel d'une difficulté inouïe.

Quel dommage qu'à côté d'auditeurs attentifs et recueillis il y en ait tant de distraits et de bruyants!... mais chut! Voici M. Dekemper!

Il est toujours le même, M. Dekemper, et nul ne songe à s'en plaindre. Sa voix agréable et juste, son débit clair, son geste naturel, toutes ses qualités de chanteur et de diseur, ont été de nouveau applaudies comme elles méritaient de l'être et il a été prouvé une fois de plus que M. Dekemper reste notre chanteur préféré.

Un orchestre symphonique a ouvert et clôturé le concert, qui a été suivi d'un bal fort animé.

On le voit, la société de gymnastique peut se féliciter de la réussite de cette fête : ses membres n'avaient rien négligé du reste pour en assurer le succès; son président M. Fernand Parmentier et son infatigable secrétaire, M. Maurice Bernier, se sont réellement multipliés avant et pendant la fête. S.

## Les Cloches de la Collégiale

La fête des morts a mis en branle, pendant deux jours, toutes les cloches de nos églises.

Pendant qu'elles sonnaient pour nous rappeler ceux qui nous ont précédés là-bas, nous relisons un article que la *Gazette de Nivelles* du 14 mars 1863 consacre aux nouvelles cloches de la collégiale.

Cet article nous a beaucoup intéressés et nous croyons bien faire en le mettant sous les yeux de nos lecteurs :

### LES CLOCHES DE Ste-GERTRUDE.

Lando Deum verum, plebem voco, congreo clerum,  
Defunctos ploro, fingo fulmina, festa decoro.

L'arrivée des nouvelles cloches pour l'église de Ste- Gertrude a été l'occasion d'une véritable fête pour la population nivelloise. Chacun sent, en effet, qu'il manque quelque chose à notre ville, depuis que la belle cloche si justement regrettée ne résonne plus au loin sa voix sonore et majestueuse; les fêtes ont perdu leur attrait, la piété a perdu sa céleste poésie et le deuil de sa douce mélancolie. La nouvelle sonnerie effacera-t-elle nos regrets? On semble fondé à l'espérer. Sous le rapport de la puissance, on n'en peut douter, puisque la nouvelle grosse cloche est d'un millier de livres plus forte que l'ancienne.

Le fondeur a pu tenir exactement parole, cette fois : les quatre cloches étaient à la station de Nivelles le 10, et une affluence de monde ne cessa de se porter sur ce point pour les voir, disons mieux, pour les

admirer, car elles sont véritablement remarquables par leur ampleur comme par leur forme, par leur ornementation en relief et par la fini de leur exécution. Elles forment un accord de tons *Do, Ré, Fa, Do*, vieux ton d'orgue, cette dernière note étant l'octave de la première.

Celle-ci a un diamètre d'un mètre 74 centimètres, et une épaisseur de 14 centimètres. Autour de la partie supérieure, sont représentés en pied, comme dans autant de niches, les apôtres et les évangélistes, en relief. Un certain nombre de ces personnages sacrés figurent de la même manière, sans réduction de grandeur, sur les autres cloches, excepté sur la petite, où elles ne sont qu'en bustes.

Outre ces 14 portraits, on a représentés sur la principale cloche, dans de plus grandes dimensions, la Ste-Vierge et Ste-Gertrude l'une à côté de l'autre, avec cette inscription en dessous :

*Virgini sine labe conceptae, sacra sub nomine Sanctae Gertrudis,*  
que l'on peut traduire ainsi : « Je suis consacrée à la Vierge Immaculée, sous l'invocation de Sainte-Gertrude. »

L'inscription suivante couvre l'autre moitié de la cloche :

FULMINE TACTA PERI, FOECUNDA MORTE HENASCOR.  
JE SUCCEDE A MARIE-GERTRUDE, DONNÉE EN 1643,  
PAR MADAME DE LANNON,  
ADRESSE SECLÉRIÈRE, DAME ET PRINCESSE DE NIVELLES ET DU S'EMPIRE,  
ET DÉTRUITES PAR LE FEU DU CIEL LE 8 MARS 1839.

Aidé des dons offerts par la généreuse piété des habitants de cette ville, le Conseil de Fabrique de l'Église m'a fait rétablir, avec mes trois sœurs, en l'an 1862.

JE FUS BAPTISÉE SOUS LE NOM DE GERTRUDE, PAR S. EM. ENGELBERT STERCKX, CARD. ARCH. DE MALINES.

J'EUS POUR PARRAIN L. DE LE HOYE, ET POUR MARRAINE MARIE DIEUX, VEUVE DE J.-J. PIERT.

V.-L.-D. MOREAU ÉTANT CURÉ-DOYEN,  
L. DE LE HOYE, PRÉSIDENT; J.-M. SÈVRES, F. BERTAU, N.-J. DE BENAULT, J.-F. HANCE, MEMBRE DU CONSEIL DE FABRIQUE.

A. PARADIS, BOURGEMESTRE; ABEL LAGASSE, F. RASE, ÉCHEVINS.  
FONDEUR A LOUVAIN, AU POIDS DE 3,400 KILOG., PAR S. VAN AERSCHOUW.

Voici le sens du vers latin qu'on a lu plus haut : « Détruite par la foudre, je renais plus puissante. » Le texte original est d'une heureuse concision et peut parfaitement s'appliquer à l'ensemble de la restauration de l'édifice. (A continuer).

## Boîte du Journal.

MONSIEUR TICHE,

El tchanson qu'vo nos avé invoi est djustémin faité dins no goût; ça fait qu' vo sintez bi qu' no n'pouvons mau d'manqu' dé l'mette su l'Aclof.

Seul'mint no dallons cachi dé r'trouver l'Travaieuf qu'elle a sté d'sus pou coumminchî; dainsi no sârons n'miette qué et qu'est-ce.

ni quinze djous... même qué ça no coussé in djoli sou pou l'intretien!

— Ça no coussé! ça no coussé! bi vos avez belle grâce, vous, Madame Babusiaux, vous qui n'sait ni qu'indvinter pou taper les liards à l'cabare! D'ailleurs, apperdez qué d'nai djamaîs rattindu après l'f'ie Milcampus pou m'interténi éié pou pai mes despins.

— Éié vous, apperdez qué l'f'ie Milcampus en dépend ni co a t'heure du fie Babusiaux pou ri qu' c' fût éié qu'elle in vud'rou bi sans li, co méieu même! D'ailleurs, vo s'appelez bi c' qué n'pouf papa (qué l'bon Dieu li fasse paix) vos a répondu quand vo li-z-avez d'mandé pou fréquenter avé mi...

— Il a sté binaige asse n'do?  
— Il a sté binaige cl démon! A preuve qué v'là c' qu'i vos a répondu : « Djé m'ai toudi léi dire » qu'i vos a clatchi tout net à vo n'oreie, « qué les crapauds » n'vont ni d'sus les twets d'ardwése. » Vo l'a-t-i dit, ou bi n'vo l'a-t-i ni dit?...

— Il ont sté pourtant d'sus les twets d'ardwése!  
— Woye mais, si d'su ar'pinti d'en saquet, ndo...  
— Comment au r'pinti? ni qu'a toudi sté si bou avé vous!

— Djé vo connais beau mas' djé vo connais éié c'ess n'est ni à ni vi sintche qu' vo vérez apprinde à fait des grimaces...

— A in vi sintche assurez, c'est l'cas dé l'dire...  
— Insolent qu' vo stez!  
— Allez, vie toupie!  
— Allez, vi clnouf!

Ça dallou fin bi comme on vvet; woye mais, dins toute leu n'Irlande, i stinne arrivé à leu maiso; ça fait qu' Monsieur a drouvi l'huiche éié quand Madame a leu sté rintré dédins l'colidor, il a clapé l'huiche tout ses pu fourt éié il est voié prinde l'air en'miette

Co n'miette no roublinnes dé vo r'mercii; scusez savez. L'Aclof.

El château d'el faveutte :

Nous avons reçu votre envoi; nous en parlerons dimanche.

## A DROITE ET A GAUCHE.

**C'est demain**, lundi, que la Société d'Épargne *Le cercle économique* (local chez M. Hautain, café du Parc) procédera au renouvellement de son comité.

Les membres sortants (rééligibles) sont :

MM. Godeau Antoine, président.

Jenicot Octave, secrétaire.

Atquet Edouard, trésorier.

Gilain Charles } commissaires.

Debiesme Joseph }

**On nous** annonce que le Conseil communal a décidé de construire le nouvelle abattoir au faubourg de Soignies. Dans notre dernier numéro nous avons exposé les divers avantages de cet emplacement; nous ne pouvons donc que féliciter l'Administration du choix qu'elle vient de faire.

**Nous nous** voyons obligés d'ajourner à huitaine le compte rendu d'une visite que nous avons faite à la papeterie de Mr. Jacquet.

Ce dernier nous a reçus avec beaucoup de cordialité et nous a fait voir en détail son bel établissement.

**La manie des espions.** Qui se douterait qu'elle sévit dans notre ville?

Rassurez-vous cependant; nous ne voulons pas parler de ces gens suspects que l'on arrête à chaque instant en France, et que l'on relâche aussitôt. Il s'agit ici de ces petites glaces que de nombreux Nivellois et Nivelloises — les célibataires surtout — attachent aux fenêtres de leur demeure et qui leur permettent de voir sans être vus les faits et les gestes de tous les passants.

C'est étonnant combien ces petits miroirs ont augmenté en nombre et en proportions depuis quelques années.

Tel propriétaire en a jusqu'à cinq : tel autre en a trois; enfin, un riche commerçant a placé tellement bas son unique espion, qu'il est impossible, quand il pleut, de longer le trottoir de son habitation sans avoir le parapluie accroché.

Les grands travaux qui vont s'effectuer dans notre ville demandent des ressources extraordinaires; ne pourrait-on pas mettre une taxe progressionnelle sur ces *meubles de luxe*? Pourquoi pas? on impose bien les servantes!

## POU WÉR DÉ CHOUSE

(SUITE ET FIN).

— I n'a pou d'bi qui tienne! Djé l'dis co qué d' m'arou bi ieu mettu dins ç'vwéture là, éié sans m'geiner même....

— Allons, c'est co vous qu'a dwet éié n'dé parlonn' pu paç' qué t't à l'heure vo sari bi capape de v'nu prétinde qué ç'astou in gaz comme il a dins les rues, qu'en marionnette a la v'nu allumer d'sus l'théiatte....

— Éié après? qué différence est-ce qu'il avou!  
— I n' d'avou presque pou!

— Volez qué d'vo l'disse, ni, l'différence qu'il avou? Il avou ndo, gaiard, qué vos avi roublî d'prinde vos berlique avé vous....

— Allons, Zandrine, i n'mé faut pou d'berliques pou vir....

— Ténais, ténais! Ça fait qu' c'est ni vous qu'a co pinsé l'oute coup qu'il avou in tchat d'sus l'twet du vign qu' ç'astou in ardwésie....

— Quand vo arez tout fait, vo l'direz, savez Madame Babusiaux, paç' qu'adon nos parlerons n'miette dé toutes vos p'tites infirmités....

— Quées infirmités, hon, bia Monsieur Babusiaux? Est-ce pou in dint qu' d'ai fait r'mette el semaine passée pa Vincentius?...

— In dint? Éié les quatres qué vos avez co mettu à Bruxelles ci dins l'campagne, hon?

— Perdez attention dé n'ni trop vos inchauffer, paç' qué t't à l'heure vo pourri bi tout destermier el nonvia toupet qu' Paternotte vos a co d'vu refait ni n'a

in fumant s'cigare pou léi s'colère es rapaigi tout douç'mint.

En' démi heure après, quand il a rintré (paç' qué c'est ni ça in homme fourt rancuneux), il a trouvé pourté dé bo à l'tchambre Madame.

El lend'main, el tatouie a r'coumminchî : Madame n'a pu volu mindgi avé s' n'homme, ça fait qu' li mindjou dins l'place dé d'vant, su l'temps qué s'feumme perdue ses r'pas à l'cugine.

Les deux tvvé prems djous, il a fait comme el tchat qui straune, il a pris patience; woye mais, in djou qu'elle li-z-avou fait in biteek si tel'mint dur quel'pouvre homme arou bi d'vu daller scurer ses dints d'sus les montées éié qu'après s'deiner il avou co s'estoumaque à s'dos, i li-z-a monté t't en in coup en' si belle colère qué vo dari ieu peu, Madame, à les prems mots qu' li z'a dit, l'a invoi tinde à diales avé des baguettes dé glu; ç'a co sté pu pire, comme dé djusse; i s'ont maltraié dé tous les nos des tchis éié finalement il ont bi vu qué ç'a astou pu possibe dé vif' échenne éié i sont voié à leu n' avocat pou d'mander leu séparation.

Leu n'avocat astou in fichaud qu'avou toudi l'broque à mettre au traou éié, par bounheur, ç'astou in même temps in brâte et digne homme qui wétou toudi d'arrindgi les affaires pou qu' tout l'monde éié s'père fuche contint.

Ça fait qu' quand Monsieur éié Madame Babusiaux li-z-ont ieu spliqui leu n'affaire, in s'coupant iun l'oute el pu qu' ieu povinment, éié quand il a ieu intindu tous les doux nos qu' s'donninrent dins leu colère, il a coumminchî à leu d'ner in savon nu-z-hommes in leu d'sant qu' i n' les conperdu ni, à leu-n-âge, dé co jesse si-éfant qu'li-z-astinrent; i leu-z-a parlé si bia éié i vo les a là si bi r'tournés qu' s'ont rwéti in riant éié qu' la paix a sté faite : i s'ont d'né l'main, i s'ont

**Nous lisons** dans l'almanach de Liège pour 1889, sous la rubrique « événements remarquables » : « On abandonnera la forme actuelle des toitures. Le sommet de chaque maison offrira une terrasse commode et ornée de pots de fleurs, de façon qu'une ville, aperçue du haut d'une tour, présentera l'en-semble d'un vaste jardin divisé d'une façon très pittoresque. »

La prédiction se réalisera-t-elle? nous pouvons du moins l'espérer. Déjà depuis trois ans, un de nos concitoyens a transformé le toit de sa demeure en un joli jardin.

Mais comme toutes les innovations, celle-ci s'implantera lentement sans doute, et il est probable que nous ne sommes pas près de voir toutes nos toitures transformées en jardins suspendus.

*Du même*: « Les Muraillies ne seront plus tapissées de ces affiches monstres annonçant des secrets et des remèdes pour guérir toutes sortes de maladies. »

Mais on verra encore, nous en sommes certains, les amusantes affiches dues au pinceau remarquable du dessinateur de la *Gavotte*.

**Un nivellois**, revenu récemment d'un voyage en Espagne, a rapporté de ce pays un bouc magnifique et comme, pour plusieurs motifs, il ne peut l'héberger chez lui, il cherche une personne qui voudrait bien s'en charger.

Pour le moment, s'adresser à la « Belle Maison. »

**Il paraît** que d'aimables gamins s'amuse à encombrer les bornes-poste d'ordures de toute espèce. Nous signalons le fait à la police ainsi qu'aux parents et nous engageons ces derniers à surveiller leurs moutards.

Le service des facteurs est déjà assez rude, nous semble-t-il, sans que l'on cherche encore à le leur rendre plus pénible.

**Nous apprenons** que des voleurs se sont emparés, cette semaine d'un cochon appartenant à un habitant de Braine-l'Alleud.

Avant de se retirer, ces Messieurs ont écrit sur la porte du *rang* :

« Si vo n' soughni ni méieu vo pourcha, no né r'vérons pus ! »

**Nos félicitations** à Monsieur Gustave D... dont l'innocence a été de nouveau proclamée, lundi dernier, par la Cour d'appel de Bruxelles.

**Entendu** à l'inspection d'armes de dimanche dernier :

1<sup>o</sup> Un garde à son capitaine : « cela ne vous regarde pas ! »

2<sup>o</sup> Un garde à un autre : « Pouqué ç' qué l'major no fait v'ni habiî à marionnettes éié li qui vi in t'neue d'hôpital ? »

O hiérarchie, quel beau mot tu fais !

même rimbrassis, éié adon, pou parfait l'djeu, il ont invité leu-n-avocat à v'ni bwère avé ieusse en'vie bouteie de bourgogne. A l'place de ieune i dont bd deux ; l'avocat a raconté saquantés histwères en' miette crasses — ni d'trop pou ça, savez, paç' qué c'esst in homme qu' s' t' fourt bi-n-à s'place — ; Monsieur Babusiaux a tchanté n' tchanson dé s'djoune temps ; après ça, et breune à couminchi à v'nu, l'appétit étou ; ça fait qu' Madame a sté préparer à souper ; el souper oute, Monsieur a co desquindu à l'cave éié finalement, l'avocat a rallé à s'maiso su l'coup d'onze heures éié on dit même qu'i stou n'miette à querche éié qu' ça n'a ni sté tout seu pou li drouvi s' n'luhe.... Mais s'on ascout'rou toudi l'langue des d'gins !....

Tout d'même qu'i n'a pu sté question d'ri intré Monsieur éié Madame Babusiaux ; il ont sté couché tranquillement — dins l'même tchampe es coup ci — éié tout s'a fourt bi passé... allons, là co qu'vo rii avé ni ! C'est ni ça qu'd'ai volu dire, d'ja pou couminchi éié d'ailleurs, vo comperdez bi qué d'n'ai ni sté lumer. Mais item qué despus adon, Madame est toudi à l'intour dés n'honime pou vir si n'li manque ri éié Monsieur.... Monsieur li, volez qué d'vo fasse es portrait in deux coups d'crayon ? Quand s'femme a in catarrhe, eh bi, c'est li qui toussé ! (1) Sroisy.

(1) L'idée de ce feuilleton nous a été suggérée par un article de l'Armonque de Moos, de 1877, intitulé *Beaucoup d'bruit pou rié*. Nous avons emprunté à cet article quelques détails et le trait final.

### Avis d'adjudications.

5 Décembre 1888, à 8 1/2 heures, dans une des salles de l'école normale d'instituteurs à Nivelles, par-devant M. le vérificateur des économats des écoles normales. Adjudication pour la fourniture de la farine, de la viande et du charbon nécessaires pour le service de ladite section normale pendant l'année 1889. Le cahier des charges est déposé à la section normale précitée, où les intéressés peuvent en prendre connaissance chaque jour de la semaine à partir de 10 heures du matin.

### Résultats d'adjudications.

17 Novembre 1888. Prison de Nivelles. Articles nécessaires à la nourriture et à l'entretien des détenus en 1889. 1<sup>er</sup> lot. J. Van Bosch, Wavre-Sainte-Catherine, fr. 2.606; Léopold Havaux, Nivelles, fr. 2.808. 2<sup>e</sup> lot. Jules Leclercq, Nivelles, fr. 864.30. 3<sup>e</sup> lot. Jules Lutte, Nivelles, fr. 562.90; Pierre Druet, Nivelles, fr. 568.10. 4<sup>e</sup> lot. Floris Roulet, Nivelles, fr. 313.01. 5<sup>e</sup> lot. Bister-Bois d'Enghien, Namur, fr. 79.05; Van Gheluwe-Coomans, Tournai, fr. 79.75. — Cantine. Joseph Harcq, Nivelles, fr. 597.25; Louis Gozet, Nivelles, fr. 631.75.

26 Novembre 1888. Entrepris des travaux pour établissement d'un champ de tir pour la Garde Civique: M. Alphonse Leduc, 17,784 fr.

### État-civil de Nivelles.

Du 24 novembre au 1<sup>er</sup> décembre.

**Naissances.** Anna-Marguerite-Cornélie-Ghislaine Chauffoureau. — Jeanne-Sophie-Elisa-Joséphine-Ghisl. Herrent. — Marguerite-Elise-Emilie-Ghislaine Bréda.

**Mariages.** Louis-Lucien-Joseph Vanden Plas, 24 ans, sans profession, avec Amélie-Stéphanie-Louise-Ghisl. Charlier, 23 ans, demoiselle de magasin. — Jean-Baptiste Thauvin, 23 ans, ouvrier menuisier, avec Eveline-Louise Vandembroucke, 22 ans, servante. — Emile-Joseph-Ghislain Lacroix, 26 ans, lamineur, avec Julie-Marie Larsille, 26 ans, journalière.

**Décès.** Maria-Ghislaine Brabant, 12 ans, écofière, décédée Boul. de la Batterie. — Théodore-Gustave-Ghislain Golard, 38 ans, badigonneur, époux de Joséphine Ladrrière, décédé faubourg de Bruxelles. — 1 enfant au dessous de 7 ans.

### Tribunal correctionnel de Nivelles

Audience du 30 Novembre 1888.

A été condamné :

Charles W., de Nivelles, pour coups et blessures, à 15 jours.

### Marchés de Nivelles du 1<sup>er</sup> Décembre.

Froment les 100 kilogs, 19,00 francs — Seigle 13,00 — Avoine indigène, 12,50 — Escourgeon, 17,50 — Beurre, le 1/2 kilog 1,45 — Œufs, les 26, 3,00.

*On peut se procurer L'Aclot, chez M. Vinclaire - Rucloux, grand'place et à l'imprimerie du journal boulevard des Ar-chers, à raison de 5 centimes le n<sup>o</sup>.*

### Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvreages

A DES PRIX MODÉRÉS.

## JEAN ANDRIEU

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

Pour cause de cessation d'affaires

A remettre, dans la rue la plus fréquentée de Nivelles,

## UNE MAISON DE COMMERCE

bien connue, articles faïences, porcelaines, cristaux, verreries, bibeloteries et fines quincailleries.

Cet établissement installé dans d'excellentes conditions ayant à lui-même une clientèle choisie, offre une occasion unique pour des personnes qui voudraient s'établir.

Reprise sur inventaire au prix de facture. Facilité de paiement contre garantie.

S'adresser rue Namur, n<sup>o</sup> 30, Nivelles.

### AVIS.

Les bureaux de la Conservation des hypothèques sont transférés rue de Charleroi, dans l'ancienne maison de Monsieur Le Bon.

A partir du 18 Novembre courant, l'on trouvera des **doubles**, les Dimanches, Lundis et Vendredis au *Café des Canonniers* à Nivelles.

### A louer

pour le premier Février 1889, grange, écuries, remises, magasin à charbon et vaste cour, le tout situé place de l'Esplanade en ville.

S'adresser chez Monsieur VANCUTSEM médecin-vétérinaire rue Roblet, Nivelles.

**Doubles** tous les dimanches, lundis et vendredis, chez Z. Havaux faubourg de Namur.

### Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

## ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18

## Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Conserve — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

*Pistolets rondelins et couques tous les jours à 7 heures du matin.*

### GRAND CAFÉ DE L'INDUSTRIE

GRAND'PLACÉ, NIVELLES

Tous les Samedis arrivage **d'huitres royales** d'Ostende à 1,50 la douzaine.

Étude de Maître FRANÇOIS LEBLOND, Notaire  
rue de Namur à Nivelles.

Maître Leblond, notaire à Nivelles, vendra  
publiquement :

Le lundi 17 décembre 1888, à 2 heures de  
relevée, en l'estaminet enseigné à *Belgrade*,  
tenu par M<sup>lle</sup> Huet, faubourg de Soignies en  
la dite ville, **61 marchés de  
peupliers** croissant et martelés dans  
les dépendances de la ferme occupée par M.  
Spickaert, près du canal à Ronquières.

Le dit notaire adjugera définitivement, le  
jeudi 20 décembre 1888, à 2 heures de relevée,  
en l'estaminet tenu par M<sup>me</sup> veuve Letroye place  
de l'Abreuvoir au dit Nivelles.

**Une pièce de terre** située  
près de l'héritage du Maçon, *campagne de  
Hututu*, sous Nivelles, traversée par le chemin  
du Bois de Nivelles, grande 1 hectare 32 ares  
27 centiares.

**A louer immédiatement :**

DEUX MAISONS NEUVES situées place de  
l'Esplanade, en la dite ville, appartenant à M<sup>me</sup>  
V<sup>o</sup> Bosquet.

S'adresser au dit Notaire LEBLOND.

Étude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire  
à Nivelles.

Maître Louis Castelain, notaire à Nivelles,  
vendra publiquement :

Le lundi 10 décembre 1888 à midi, chez  
Valentin Wezel, cabaretier à *l'Espérance* près de  
Notre-Dame-au-bois sous Braine-le-Château,  
**26 marchés de cana-  
das, cerisiers et bois-  
blancs**, croissant dans les prés des  
Warruges sous cette commune.

Le mardi 11 décembre 1888, à 2 heures,  
chez M<sup>lle</sup> Huet, estaminet *Belgrade* à Nivelles,  
17 marchés **de beaux ormes**  
martelés sur la terre dite Saint-Joseph à Gram-  
bais sous Nivelles.

Le mercredi 12 décembre 1888, à 2 heures,  
chez M. Alphonse Leduc, *A mon idée*, en la  
même ville, **une belle maison**  
de construction récente avec jardin propre à la  
bâtisse et serre, le tout situé faubourg de Bru-  
xelles à Nivelles.

Le jeudi 20 Décembre 1888, à midi, en  
l'estaminet, *Au fond de Willembroux*, sous  
Nivelles, à la requête de MM. Mercier 264 mar-  
chés **de magnifiques peu-  
pliers et ormes**, remarquables  
par leur grosseur et leur futaie, martelés dans  
diverses prairies situées faubourg de Mons à  
Nivelles, à 20 minutes des deux gares de cette  
ville, auxquelles elles sont reliées par des  
chemins empiérrés.

**A vendre à Nivelles :**

UNE

**Jolie Maison de Maître**

avec porte cochère, porche et jardin, composée  
au rez-de-chaussée de salon, salle à manger,  
bureau, cuisines, water-closets; au 1<sup>er</sup> étage de  
4 chambres à coucher et salle de bain, au 2<sup>e</sup>  
également de 4 chambres et cabinet de toilette;

greniers, mansardes, 3 caves à vin avec nom-  
breux caveaux, caves à charbon et à provisions.

L'eau de la ville et le gaz sont installés au  
1<sup>er</sup> étage et le jardin est susceptible d'agrandis-  
sement. Cette magnifique propriété, récemment  
construite et fraîchement décorée, située à 200  
mètres du nouveau Palais de justice, peut par-  
fait convenir à un rentier, un avocat ou un  
magistrat.

Les amateurs peuvent la visiter le dimanche  
de 9 heures à midi.

S'adresser audit notaire.

Le dit notaire est chargé de **vendre  
de la main à la main**, les  
IMMEUBLES suivants situés à Ohain :

**UNE TERRE** grande 28 ares  
63 centiares, S<sup>ne</sup> E partie des n<sup>os</sup> 158 et 159  
du cadastre.

**UNE TERRE** grande 41 ares  
79 centiares, S<sup>ne</sup> E partie des n<sup>os</sup> 202 et 203,  
occupées par M. Alphonse Langendries.

**AVIS.**

Depuis le 1<sup>er</sup> Novembre courant, l'étude  
de M<sup>r</sup> Louis CASTELAIN, notaire à Nivelles,  
est transférée de la rue de Soignies n<sup>o</sup> 16 à la  
rue des Conceptionnistes n<sup>o</sup> 5.

**Vins et Spiritueux**

Produits garantis purs et de provenance directe

**LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX**

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

**SONNERIE PNEUMATIQUE**

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

**OCT. LEHERTE**

SERRURIER-POÉLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chas-  
sis de couche, grillages, volières, meubles de  
jardins, gradins, tables, gloriettes, poulaiers,  
douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente  
se repliant avec grande facilité (nouveau systé-  
me).

PRIX MODÉRÉS.

**Fabrique et Magasin**

DE MEUBLES

SPECIALITÉS DE MEUBLES EN NOYER DEUX TONS

MEUBLES DE TOUS STYLES

EN CHÈNE SCULPTÉS

MODELAGE, MENUISERIE, SCULPTURE, TOURNAGE

SIÈGES, FAUTEUILS

**J. DURIEUX-DIEUX**

RUE DE NAMUR, 45, NIVELLES

Glaces argentées, étamées et pour vitrages

Verres gravés et fantaisies

Laines, Plumes, coutils

Réparations en tous genres

Deménagements

Bois de toute espèce et pour découpage.

**HAUTAIN Frères**

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux  
en grès vernissés pour canalisations, égouts,  
courbes, raccords, syphons, sterfsputten et  
vases de latrines ordinaires et à syphons : le  
tout provenant des meilleures fabriques.

**LOUIS DEVILLE**

ARCHITECTE

Faubourg de Namur à Nivelles.

Agent-dépositaire des Usines belges de Car-  
reaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés.  
(Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de  
l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractai-  
res. — Poteries de grès vernissés. — Ciment  
Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

**MAISON ROMBOUTS**

RUE S<sup>e</sup> GERTRUDE, 18, NIVELLES

Marchand-Tailleur pour Dames, Hommes et Enfants.

Vêtements sur mesures en 12 heures **Pantalons** en 6 heures.

**CONFECTION AU PREMIER  
FAÇONS GARANTIES**

pour jeunes gens et enfants,	depuis 10 fr.
pour hommes,	» 20 »
cheviote, pure laine croisée, col soie,	» 27 »
id. bordé, soigné,	» 30 »
moscowa, id. doublé satin français,	» 33 »
id. bordé satin français, col velour soie, très soigné,	» 36 »
pour enfants,	depuis 6 fr.
pour hommes, très soigné,	» 16 »
grand choix de vêtements noirs, soigné,	» 24 »
<b>PANTALONS ET GILETS EN TOUS GENRES.</b>	